REGLEMENT CHALLENGE : BOUT DU MONDE CX 2024

Organisé conjointement par :

- AC Gouesnou (ACG),
- Etoile Cycliste Landerneau (ECL),
- Kerlouan Amitié Vélo,
- Landivisienne Cycliste (LC),
- Team Oxygène Portsall (TO2P),
- Vélo Sport Drennecois (VSD)

ARTICLE 1 : Catégories

Ce challenge se déroule sur 6 épreuves pour filles et garçons des catégories suivantes :

- EDC (U7, U9, U11, U13)
- U15
- U17
- U19 (Garçons uniquement)

ARTICLE 2 : Calendrier

Les épreuves se dérouleront le :

- 1ère manche : le 29 septembre à Pleyber-Christ (Landivisienne Cycliste)
- 2ème manche : le 2 novembre à Pencran (Etoile Cycliste de Landerneau)
- 3ème manche : le 10 novembre au Drennec (Vélo Sport Drennecois)
- 4ème manche : le 23 novembre à Lampaul Ploudalmézeau (Team Oxygène Ploudal Portsall)
- 5ème manche : le 1er décembre à Gouesnou (Amicale Cycliste de Gouesnou) -> Championnat 29.
- 6ème manche (FINALE) : le 19 janvier à Kerlouan (Amitié Vélo Kerlouan et le VSD) -> Finale Coupe BZH

ARTICLE 3 : Règlement

Le règlement applicable pour les courses est celui de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) en vigueur le jour de la compétition.

ARTICLE 4: Attribution des points

Sur chaque épreuve l'attribution de points est la suivante :

Les 19 premiers coureurs classés se voient attribuer respectivement :

→ 100, 95, 90, 85, 80, 75, 70, 65, 60, 55, 50, 45, 40, 35, 30, 25, 20, 15, et 10 points.

A partir de la 20ème place chaque coureur ayant pris le départ se verra attribuer 5 points.

Les garçons et les filles auront un classement « séparé » suivant la même attribution de points.

ARTICLE 5 : Classement général individuel

Chaque club est responsable des résultats de la course qu'il organise.

Le classement général provisoire sera publié sur Velopresscollection environ 3 jours après chaque épreuve, et sera également affiché au départ de chaque épreuve.

Pour être classé au classement général final, il faudra impérativement participer à la Finale à Kerlouan.

Le classement final se fera par la somme des 5 meilleurs résultats. (1 course joker : le moins bon résultat sera retiré)

Un coureur ayant effectué les 6 épreuves du challenge se verra attribuer un bonus de **35 points supplémentaires**. (Exception pour la 5^e manche de Gouesnou (champ 29) : les <u>non finistériens</u> qui participeront aux 5 autres manches recevront également le bonus)

En cas d'égalité pour le classement général final, les coureurs seront départagés par la place qu'ils auront obtenue lors de la finale.

ARTICLE 6 : Classement CLUB

Un classement Club se fera pour chaque catégorie sur les deux meilleurs coureurs de chaque club (fille ou garçon), et ce sur chaque épreuve.

Le calcul des points Club se fera en prenant en compte le classement individuel scratch des catégories concernées.

ARTICLE 7 : Grille de départ

A partir de la deuxième épreuve, le placement sur la ligne de départ se fera en fonction du classement général provisoire :

Garçons et filles seront placés en fonction du classement général scratch (1 à 2 colonne(s) réservée(s) pour les filles en fonction de leur nombre, et de la largeur da la grille). Les coureurs non classés partiront en fin de grille.

Les coureurs non engagés sur cycle web (voir article 8) ainsi que les VTT partiront en dernière ligne.

<u>NB pour la 1^{ère} manche à Pleyber-Christ :</u> les grilles de départ seront réalisées par tirage au sort la veille de la compétition (club par club, en suivant l'ordre fourni par chaque club lors de l'inscription -> voir article 8)

ARTICLE 8 : Engagements

Pour chaque épreuve, l'engagement des coureurs doit se faire sur le site FFC (cycle WEB) par les clubs d'appartenance, ceci afin d'assurer l'édition d'une liste d'engagés la plus juste possible (programme) et éventuellement l'attribution de dossards en fonction du classement général.

De ce fait un coureur non engagé par cycle web ne pourra prétendre à être placé sur la ligne en fonction de son classement.

<u>NB pour la 1^{ère} manche à Pleyber-Christ :</u> chaque club devra transmettre l'ordre de placement de ses coureurs sur la grille de départ pour chaque catégorie.

ARTICLE 9 : Récompenses

Pour chaque épreuve :

Les trois premiers ainsi que les trois premières de chaque catégorie.

Pour le classement général final :

Les trois premiers ainsi que les trois premières de chaque catégorie.

Pour le classement final CLUB : les trois premiers clubs.

Une grille de prix supplémentaire sera appliquée pour les premiers garçons et féminines des catégories U15 à U19.

→ Nous apporterons plus de précisions à ce sujet à mi-challenge (en fonction du nombre de participants)

Remise des récompenses du classement général : le jour de la finale à Kerlouan.

ARTICLE 10 : Contestations

- Seul le référent/correspondant club pourra effectuer une contestation.
- Toutes tricheries avérées ou mauvais comportements (du coureur, dirigeants ou parents) seront disqualificatifs.
- Toutes paroles déplacées ou insultes proférées envers les organisateurs, par le coureur, ses parents ou les dirigeants, impliqueront l'exclusion immédiate du compétiteur et le non classement lors de l'épreuve courue.
- Toutes les contestations concernant le classement sont à adresser <u>par le correspondant club</u> du coureur à l'organisateur de l'épreuve par mail et ce au plus tard le mercredi précédent l'épreuve suivante. (Pas de modification le jour de la course, ni rétroactive, sauf erreur flagrante)